

DEPARTEMENT  
DE LA SEINE SAINT DENIS

ARRONDISSEMENT  
DE BOBIGNY

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité -Fraternité

COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 12 novembre 2020

Le nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice  
est de 35

L'an deux mille vingt le douze novembre à dix-sept heures.

Le Conseil municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le six novembre deux mille vingt, s'est assemblé au gymnase Rabeyrolles sous la présidence de Monsieur Lionel BENHAROUS, Maire.

### OBJET

**GARDE-CHASSE  
THEATRE CINEMA –  
CONVENTION DE  
PARTENARIAT AVEC  
LA SOCIETE  
DOCAPOSTE  
APPLICAM DANS LE  
CADRE DU  
DISPOSITIF DE  
CHEQUES CINEMA  
« IKARIA » MIS EN  
PLACE PAR LE  
DEPARTEMENT DE  
LA SEINE-SAINT-  
DENIS**

PRESENTS :

Lionel BENHAROUS, Sander CISINSKI, Christophe PAQUIS, Daniel GUIRAUD, Moussou NIANG, Lionel PRIMAULT, Malika DJERBOUA, Guillaume LAFEUILLE, Valérie LEBAS, Christian LAGRANGE, Arnold BAC, Patrick BILLOUET, Patrick CARROUER, Lucie FERRANDON, Richard LE PONTOIS, Lisa YAHIAOUI, Gaëlle GIFFARD (jusqu'à 19h25), Martin DOUXAMI, Delphine PUPIER, Simon BERSTEIN, Mathias GOLDBERG, Brigitte BERCERON, Bénédicte BARBET, Jimmy VIVANTE, Bruno ZILBERG, Frédérique SARRE, Hélène BERTHOUMIEUX, Vincent DURAND.

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

Madeline DA SILVA par Christian LAGRANGE, Nathalie BETEMPS par Patrick BILLOUET, Liliane GAUDUBOIS par Lisa YAHIAOUI, Sonia ANGEL par Guillaume LAFEUILLE, Gaëlle GIFFARD par Sander CINSINSKI (à partir de 19h25), Isabelle DELORD par Christophe PAQUIS, Johanna BERREBI par Valérie LEBAS, Alice CANABATE par Lionel PRIMAULT.

ABSENT : Aucun

SECRETAIRE : Christophe PAQUIS

Accusé de réception en préfecture  
093-219300456-20201112-D147-20-DE  
Date de télétransmission : 16/11/2020  
Date de réception préfecture : 16/11/2020

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2020

**OBJET : GARDE-CHASSE THEATRE CINEMA – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE DOCAPOSTE APPLICAM DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE CHEQUES CINEMA « IKARIA » MIS EN PLACE PAR LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

**LE CONSEIL,**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales,

**CONSIDERANT CE QUI SUIT :**

Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a mis en place le dispositif « carte Ikaria » favorisant les activités culturelles, sportives, citoyennes et les loisirs de ses habitants de plus de 60 ans. Ceux-ci reçoivent, entre autres, deux chèques cinémas gratuits par an. Le marché public de gestion de ce dispositif a été attribué par le Département à la société *Docaposte Applicam*. Afin que les bénéficiaires puissent utiliser ces chèques cinéma au Garde-Chasse, il convient de signer une convention avec la société *Docaposte Applicam*.

Vu le budget communal,  
Vu l'avis de la commission compétente,  
Vu le rapport du représentant légal,  
Vu le projet de convention ci-annexé,

**APRES EN AVOIR DELIBERE :**

**ARTICLE 1 :** **APPROUVE** la convention de partenariat « chèques cinéma Ikaria » avec la société Docaposte Applicam, sise 2 avenue Sébastopol, 57057 METZ.

**ARTICLE 2 :** **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention et tous les actes y afférents.

**ARTICLE 3 :** **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, à Monsieur le Trésorier Municipal de la Ville des Lilas, aux intéressés et affichée en mairie.

Et ont signé au registre les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire des Lilas,

Lionel BENHAROUS



Délibération votée par : Voix pour 32 Voix contre Abstentions 3 NPPV
--

Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture
- et de son affichage le **17 NOV. 2020**  
(pendant une durée continue de 2 mois)

Accusé de réception en préfecture 093-219300456-20201112-D147-20-DE Date de télétransmission : 16/11/2020 Date de réception préfecture : 16/11/2020
--